



Pour ne citer que ce cas parmi tant d'autres, depuis 2 semaines, le Cameroun est entré dans une zone de turbulence de forte amplitude. Cela n'est pas dans le commun des citoyens : le ministre d'Etat secrétaire général de la présidence de la République a, selon toute vraisemblance convoqué au Tribunal Criminel Spécial, une juridiction spéciale créée pour lutter contre les prévaricateurs de la fortune publique. Panique dans le sérail.

Dans cette Guerre de succession, « Pourquoi le père reste sans mot dire ? » La Primeur de l'info s'interroge. Après le printemps arabe, la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, les coups d'Etat à répétition en Afrique de l'Ouest. Le Cameroun pays de paix est sous la menace d'une alternance brutale au sommet de l'Etat. Les créatures de Paul s'apprêtent à réduire le pays en cendres. Comment la Justice camerounaise peut lancer un mandat d'amener contre un ministre d'Etat, SGPR en poste ?

Au sujet du Mandat d'amener, « Ngoh Ngoh, le " délinquant " ». Le quotidien Le Messenger pense que La mesure Judiciaire prise à l'encontre du ministre d'Etat/SGPR est l'une des plus brutales que l'on applique à ceux qui refusent de répondre à une convocation de Justice. Le journal L'Avocat Hebdo parle de la Manipulation-Justice ou Mafia le « Braquage des lignes 94 et 65 mandat d'amener contre le SGPR la colère du chef ».

Selon la Diaspora, un vent de panique souffle dans le pays de Paul Biya. Elle jette selon elle,

un regard sur l'épave d'une administration troublée. Terre Promise Hebdo fait état de « La bataille de l'opinion fait rage ». Depuis deux semaines, le Covidgate refait la " Une " de nombre de tabloïds qui mettent en scène le Secrétaire général à la présidence de la République (SGPR), le ministre d'Etat Ferdinand Ngoh Ngoh. Un fait qui ne saurait relever du simple hasard.

Finalement, «Où sont passés les 5400 milliards Fcfa sortis des caisses de l'Etat ? ». Pour Vision Economique Hebdo Quatre ministres et plusieurs directeurs généraux sont visés par une enquête administrative ordonnée par le président Paul Biya sur les chapitres budgétaires 65 et 94. L'enquête s'étend sur un total de 12 exercices budgétaires entre 2010 et 2021 et notamment sur les dépenses qui font l'objet de suspicions, en raison d'une absence de transparence sur leur gestion. L'opinion publique nationale s'interroge sur les sommes réellement décaissées, la nature des dépenses réalisées avec l'argent du contribuable et surtout la qualité des bénéficiaires de cette manne gouvernementale.

**Omecam**

---